

UNE PLATEFORME COLLABORATIVE DÉDIÉE AU SUIVI DES COÛTS DE CONSTRUCTION

La CERC Nouvelle-Aquitaine lance une plateforme collaborative dédiée au suivi des coûts de construction en NOUVELLE-AQUITAINE

Les coûts des projets de construction neuve de bâtiment ont besoin d'être mieux suivis au regard des évolutions réglementaires, des changements de pratiques, du développement de nouveaux modes constructifs, de l'usage de matériaux biosourcés, du déploiement de nouveaux critères de performance environnementale, ou plus simplement au gré de l'évolution de la situation économique et conjoncturelle.

Ce constat, partagé par de nombreux acteurs de la construction, a incité la CERC Nouvelle-Aquitaine* à mettre en place **une plateforme collaborative dédiée au suivi des coûts de construction**.

Initié par la Fédération des Promoteurs Immobiliers et la Fédération Française du Bâtiment, puis élaboré avec l'appui de différents partenaires (UR-HLM, Ordre des architectes, CINOV...), le projet a vocation à recueillir et porter à connaissance des éléments d'information sur les prix de revient des ouvrages.

[ACCÉDEZ À LA PLATEFORME](#)

La plateforme est composée de deux interfaces : une interface de restitution des données et une interface de saisie des coûts de construction. Une attention particulière a été portée sur les informations pouvant expliquer les écarts de coûts.

L'interface de restitution des résultats consolidera les données individuelles. La CERC (*) garantit la confidentialité des données individuelles.

© Outil développé par la CERC Nouvelle-Aquitaine. Pour tout renseignement : Sébastien PERRUCHOT - 05 47 47 62 43 | bordeaux@cerc-na.fr | s.fiorito@cerc-na.fr

Partenaires techniques et/ou financiers:

La mobilisation des maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre est primordiale pour obtenir des résultats fiables.

Contact : Sébastien PERRUCHOT (CERC Nouvelle-Aquitaine)
Téléphone : 05 47 47 62 43 // bordeaux@cerc-na.fr

(*) La Cellule Économique Régionale de la Construction (CERC) Nouvelle-Aquitaine rassemble les acteurs publics et privés de l'acte de construire au niveau régional. Elle est pilotée par l'État, la Région et les organisations professionnelles de la filière construction. Elle assure des missions d'observation, d'information et de concertation en développant des outils d'aide à la décision sur différentes thématiques de la filière construction. Pour en savoir plus : www.cerc-na.fr